



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ par la soussignée, directrice générale et secrétaire - trésorière :

Que lors de la séance ordinaire du conseil de la municipalité du Canton de Shefford tenue le 4 mars 2014, le conseil municipal a adopté le règlement intitulé :

- ***Règlement numéro 2014-507 visant à réduire la limite de vitesse sur une partie du chemin Saxby Sud***

Le règlement peut être consulté à la Mairie au 245, chemin Picard, Shefford, Qc., aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À Shefford, province de Québec, ce sixième (6^e) jour du mois de mars deux mille quatorze (2014).

Sylvie Gougeon, gma
Directrice générale et secrétaire – trésorière